Compte-rendu du premier conseil d'école – 2 décembre 2024 Olby

Ouverture de la séance : 18h30

Le conseil d'école s'est réuni à l'école d'Olby, le lundi 2 décembre 2024 sous la présidence de Mme Delhoustal, directrice de l'école d'Olby.

Secrétaire de séance : Mme Alexandra RENAUDIN.

Personnes présentes :

- Représentants de la commune : M. GAUTHIER Samuel (Maire de la commune d'Olby), Mme BRIGNON Hélène (Adjointe au maire en charge des affaires scolaires).
- Enseignants: M. BITZER Florian, Mme LAVIGNE Virginie, Mme RENAUDIN Alexandra, Mme DELHOUSTAL Sarah.
- Représentants de parents d'élèves : Mme BASCLE Laetitia, M. MOREL Eugène, Mme TOURNON Valentine, Mme TEXIER Maud, Mme BOYER Virginie.

Personnes excusées :

- Mme VACHETTE Marie-Gabrielle, Inspectrice de la circonscription de Chamalières.
- Mme LACOURT Noëlle, conseillère municipale.
- M. VERGNE François, enseignant.

Ordre du jour :

1. Présentation de l'équipe pédagogique :

- M. VERGNE François, enseignant dans la classe de PS-MS;
- M. BITZER Florian, enseignant dans la classe de PS-MS le lundi et de CE1-CE2 le vendredi;
- Mme FAURE Nadia, ATSEM dans la classe de PS-MS;
- Mme LAVIGNE Virginie, enseignante dans la classe de GS-CP;
- Mme BARLOT Christelle, ATSEM dans la classe de GS-CP;
- Mme RENAUDIN Alexandra, enseignante dans la classe de CM1-CM2;
- Mme DELHOUSTAL Sarah, enseignante dans la classe de CE1-CE2;
- Mme DELAIRE Laura, AESH;
- Mme LAFARGE Sandrine, AESH.

Intervenant en EPS :

- M. Killian PERNIER.

2. Effectifs 2024/2025:

- 77 élèves : 14 PS, 11 MS, 12 GS, 7 CP, 5 CE1, 10 CE2, 12 CM1, 6 CM2.
- Classes : PS-MS \rightarrow 25 élèves, GS-CP \rightarrow 19 élèves, CE1-CE2 \rightarrow 15 élèves, CM1-CM2 \rightarrow 18 élèves.

3. Résultats des élections de représentants des parents d'élèves

Ont été élus :

 Mme TEXIER Maud, Mme BASCLE Laetitia, M. MOREL Eugène, Mme TOURNON Valentine (titulaires), Mme ROUSSEL Natacha, Mme AUTHIER Vinciane et Mme BOYER Virginie (suppléantes);

Taux de participation: 91,67 %

4. Vote du règlement intérieur de l'école

Un article a été ajouté concernant le harcèlement scolaire.

4.2. Harcèlement scolaire

Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale. A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation/de harcèlement scolaire rencontrée au sein de l'école, un ou plusieurs élèves peuvent être entendus par un ou deux enseignants de l'équipe ressource avec l'accord de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription.

Ce règlement est voté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

Le protocole pHare est présenté :

- 1) Identification d'une situation de harcèlement ;
- 2) Entretien avec l'élève harcelé et l'élève / les élèves harceleurs) ;
- 3) Résolution / sanction;
- 4) Action : agir auprès des élèves.

5. PPMS / alerte incendie

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) de chaque école a été mis à jour. Un nouveau système d'alarme a été installé durant les vacances de Toussaint. Deux exercices seront organisés durant l'année scolaire. Un premier exercice au mois de janvier permettra de reconnaître un premier signal et d'adopter les gestes adaptés à la situation.

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le vendredi 4 octobre. Merci à M. ANDANSON et M. BOUILLOT d'être venus pour s'assurer de la bonne évacuation et du respect des gestes à adopter.

6. Bilan de la coopérative scolaire

Au 30 septembre 2024, la coopérative scolaire de l'école d'Olby s'élevait à 4998,02 euros. L'appel à une participation financière des parents pour la coopérative scolaire a permis de récolter 1080 €. L'équipe pédagogique remercie sincèrement tous les parents pour leur participation.

Une dotation de 2500 euros par la mairie va être mise au vote au conseil municipal. Elle est calculée pour 4 trajets en bus, la participation pour moitié au projet Fresque et l'achat d'une enceinte Bluetooth. La mairie demande un bilan des actions menées et des éléments achetés avec l'argent de cette dotation.

7. Projet de la coopérative scolaire pour l'année 2024/2025

Photo de classe : la photo de classe a eu lieu le vendredi 15 novembre. Les commandes sont à retournées pour le vendredi 6 décembre.

Vente de sapins: la livraison aura lieu le vendredi 6 décembre à l'école, de 16h30 à 18h30.

Marché de Noël: le marché de Noël aura lieu le samedi 14 décembre après-midi.

Fête de l'école : la fête de l'école aura lieu le vendredi 13 juin.

8. Projet et sorties de l'année 2024/2025

Piscine : les élèves de CE et CM se sont rendus au stade nautique de Coubertin les jeudis après-midi du 12 septembre au 14 novembre. Le coût des séances et du transport a été pris en charge par la mairie. Merci aux parents d'avoir accompagné ces séances.

EPS : tous les mardis, pour toutes les classes, du 10 septembre 2024 au 28 janvier 2025 avec Killian PERNIER, intervenant de la Communauté de Communes.

Projet Papier Cuisson : suite à un contact avec la mairie, le vendredi 29 novembre, les élèves des classes de GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 ont participé à un atelier d'arts autour du terroir et de l'alimentation avec Ninon Mazeaud, artiste en résidence à la Maison Garenne. Les élèves ont parlé du terroir, du métier d'artiste et ont réalisé une production individuelle avec de l'encre de Chine. Leurs productions seront publiées dans un livre, qui leur sera remis individuellement, avec les productions de l'artiste et des élèves des écoles de Nébouzat et Saint-Sauves.

Sorties culturelles organisées par la Comcom Dômes Sancy Artense: chaque classe assistera à deux spectacles. Les CE et CM ont déjà assisté à un spectacle, Versant Vivant, ce mardi 19 novembre à La Bascule à Tauves.

La première sortie des PS-MS-GS-CP aura lieu le jeudi 23 janvier à Laqueuille.

Bibliothèque : les classes de PS/MS, CE1/CE2 et CM1/CM2 vont à la bibliothèque une fois par mois (vendredi matin) et la classe de GS/CP une fois toutes les 2 semaines (vendredi après-midi). Les dates ont été remises aux bénévoles.

Projection Plein la Bobine : le jeudi 12 décembre matin, projection sur le thème de Noël.

Lien intergénérationnel : Le jeudi 12 décembre après-midi, les élèves participeront à un goûter proposé par les personnes âgées.

La cantine intergénérationnelle se poursuit cette année.

Projet fresque sous le préau de l'école : projet qui concerne toutes les classes, avec Elza LACOTTE, artiste ayant déjà travailler avec des écoles pour réaliser des fresques. L'objectif est réaliser une fresque sous le préau de l'école. Cette fresque représentera la chaîne des Puys, le petit patrimoine d'Olby et d'autres éléments qu'on peut observer notamment autour de la nature et de l'agriculture.

Chaque classe va travailler autour d'un thème pour contribuer à la fresque, notamment en travaillant au préalable avec Vinciane AUTHIER, animatrice nature :

- les CM1 CM2 travailleront sur la lecture de paysage, les différents plans ;
- les CE1 CE2 travailleront sur le petit patrimoine d'Olby ;
- les GS CP travailleront sur les arbres, les végétaux ;
- les PS MS travailleront sur la faune et la flore.

Avec Elza LACOTTE, Le projet va se faire en plusieurs étapes :

- 1ère rencontre : présentation de quelques œuvres et livres issus du travail d'Elza LACOTTE, création et début de l'esquisse proportionnelle à la fresque, dessins en vue des pochoirs.
- 2ème rencontre : finalisation de l'esquisse proportionnelle et des pochoirs ;
- 3ème rencontre : peinture du fond (bleu + vert) ;
- 4ème rencontre : dessine à la craie avec le croquis du dessin les éléments sur le paysage, peinture des paysages et des pochoirs, finalisation des détails.

La mairie et l'association La petite Récrée (APE) participent à la subvention de ce projet.

Projet Vendée Globe : cette année, la classe de CM1 – CM2 suit le Vendée globe avec un projet transdisciplinaire.

Projet correspondance : les élèves de CE1-CE2 participent à un projet correspondance avec une classe de CP de Clermont-Ferrand.

Projet expression non verbale : les élèves de GS-CP vont poursuivre leur travail sur l'expression non verbale en axant davantage leur travail sur le côté artistique., en partant de la grotte de Lascaux jusqu'au street art. Les élèves travailleront également autour du mime.

Musique : La Mairie est à la recherche d'un intervenant musique agréé éducation nationale pour remplacer Mme BOISSONADE.

Mme Nadia FAURE va suivre une formation à l'éveil musical.

9. Résultats des évaluations nationales

Depuis la rentrée de septembre 2024, les évaluations nationales concernent tous les niveaux du CP au CM2. Les résultats pour l'école montrent une bonne connaissance des phonèmes et une bonne compréhension orale et écrite. En mathématiques, les élèves ont une bonne connaissance des nombres et sont en réussite en résolution de problèmes.

En mathématiques, ce qui est le moins réussi est la mémorisation de procédures de calcul et le calcul mental. En français, la conjugaison est le domaine le moins réussi.

10. Rappel du règlement périscolaire sur la réservation de la cantine

Les enfants doivent être inscrits en début d'année scolaire et la cantine doit être prévenue seulement en cas de changement, soit directement auprès de M. LUSSU soit par un mot dans le cahier de liaison.

11. Point sur la propreté des enfants sur le temps périscolaire

Le personnel communal a constaté qu'un certain nombre d'enfants de petite section arrivait à l'école avec des couches. Le changement de couche est difficilement gérable sur le temps périscolaire et empêche un encadrement de qualité des enfants.

Le conseil municipal va proposer un article à ajouter au règlement intérieur du temps périscolaire pour que les enfants soient propres sur le temps périscolaire.

12. Remerciements

L'équipe pédagogique remercie la mairie pour les travaux : alarme PPMS, sol du jeu de cour de récréation et aménagement du visiophone du portail pour la garderie. Un avertisseur sonore devrait être ajouté pour permettre d'entendre l'alarme lorsque les enfants sont dans la cour.

Le Charado D

Nous remercions également la mairie d'avoir engagé les AESH sur le temps périscolaire, en tant qu'animatrices.

19h40 : Clôture du conseil d'école.

Le secrétaire : Mme RENAUDIN Présidente : Mme DELHOUSTAL